

Etat d'avancement des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du département des Deux-Sèvres

(Périmètres modifiés par arrêtés préfectoraux du 10 juin 2014)

DDT 79
Direction départementale
des Territoires et des Deux-Sèvres



PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES

Communauté d'Agglomération
du Bocage Bressuirais
prescrit 08/03/2011

Communauté de communes
du Thouarsais
prescrit le 18/02/2014

Syndicat mixte ouvert
pour l'expansion
de la Gâtine
arrêté 10/02/2014

Communauté de communes
du Haut Val de Sèvre
approuvé le 17/10/2013

Communauté d'Agglomération
du Niortais
approuvé le 14/01/2013

Syndicat mixte ouvert
du Pays Mellois
prescrit le 23/05/2013

- Prescrit
- En cours d'élaboration
- Arrêté
- Approuvé

Secteurs non couverts par le SCoT de la CAN



0 5 10

Kilomètres